
Référence : ARCFR

Fonction : Partage de la vie quotidienne et accompagnement de personnes avec un handicap mental

Statut : - de 25 ans : Engagé de service civique (ESC)
+ de 25 ans : Volontaire associatif (VA)

Conditions matérielles et financières :

- Indemnité mensuelle de 473 euros /mois
- Hébergement pendant tout le volontariat
- Nourriture pendant tout le volontariat
- Couverture sociale en France
- Participation requise à la « semaine de découverte », préalable à l'engagement pour la mission de volontariat.

Frais restants à la charge du volontaire :

- Frais de transports : pour rejoindre/partir du lieu de mission et pendant la semaine de découverte
- Participation aux frais Intercordia de 1200 et 1400€ (*formation au départ, accompagnement sur le terrain et diplôme universitaire inclus*)

Pays : FRANCE

Localisation : différents lieux de mission possible : en ville ou en milieu rural

Durée : minimum 6 mois, *idéalement 12 mois*

Nombre de postes : 18 postes disponibles

Démarrage : à partir de septembre ou octobre 2021

Thème : vie partagée avec des personnes ayant un handicap mental

Partenaire local :

Fédération regroupant 36 communautés sur l'ensemble du territoire qui accueillent des personnes en situation de handicap mental et des personnes qui choisissent de partager leur vie quotidienne avec celles-ci. Cette vie partagée va au-delà de la relation d'aide, elle permet de vivre l'altérité, par l'expérience quotidienne de la rencontre.

Chaque communauté est composée de plusieurs maisonnées (lieu de vie et d'activité), et éventuellement de lieux de travail et de création. Une maisonnée accueille une dizaine de personnes : avec et sans handicap, de cultures et d'horizons différents, salarié et volontaire : chacun contribue à la co-construction d'un véritable « chez soi ». Un projet de vie est établi pour et avec chaque personne accueillie, projet qui associe des dimensions communautaire, éducative, thérapeutique, professionnelle et spirituelle. Sous la supervision des salariés, le volontaire est un membre de l'équipe.

La mission du volontaire s'effectue dans le contexte de villes de différentes tailles ou en milieu rural. Les différents lieux d'implantation de nos communautés offrent la possibilité d'un large éventail d'activités et d'interactions avec l'environnement local. Ainsi chaque communauté développe des spécificités propres, s'inscrit dans le tissu local et les enjeux actuels (transition écologique, liens avec les migrants, citoyenneté, partenariats associatifs et culturels...)

Fonction : Partage de la vie quotidienne et accompagnement de personnes avec un handicap mental

Tâches :

Sous la responsabilité des salariés, le volontaire :

- Développe des relations vraies avec les personnes ayant un handicap, et apprend à devenir une présence relationnelle de qualité et sécurisante,

- Contribue à la vie commune de la maisonnée et accomplit progressivement un certain nombre d'activités :

*en aidant les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne (gestes du quotidien, loisirs, achats, accompagnement à l'extérieur de la maisonnée...),

*en contribuant à la vie de l'équipe et à l'action éducative (relire et apprendre à croiser les regards sur les situations rencontrées, participer à l'observation et à la réflexion d'équipe, élaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés,

*en participant aux tâches de la vie commune et à l'animation de la vie de la maisonnée (cuisine, ménage, soirées, anniversaires, temps de détente...)

* en proposant, en organisant et en savourant des activités de loisirs (sorties, visites culturelles, jeux, sports...)

- Participe à la vie de l'association et aux événements communautaires : fêtes, voyages ou sorties, portes ouvertes, liens avec le quartier/le village, engagement auprès d'autres associations, etc.

Le volontaire est avant tout invité à se laisser « surprendre » par la rencontre avec les personnes ayant un handicap mental.

Parole de volontaire :

*« Je n'ai jamais rencontré des personnes aussi Libres d'être elles-mêmes
Cela m'a permis d'être moi. »*

N.B #1 :

- Le volontaire reçoit une formation en interne avec les autres volontaires afin d'intégrer sa mission tout en prenant du recul.

- Il participe à une rencontre régionale avec d'autres volontaires de l'ONG pour un partage expérience, prendre du recul sur le vécu de la mission.

- Il bénéficie d'un tutorat tout au long de sa mission et d'un soutien à l'élaboration de son projet d'avenir.

N.B #2 : Cette mission est inscrite dans le triple partenariat entre Intercordia – La Guilde (statut SC) et l'ONG d'accueil

Postuler ? Ici !: contact@intercordia.org

Les dossiers de candidature complets reçus étant traités par ordre d'arrivée, nous vous invitons à saisir votre chance en postulant au plus vite. Merci d'indiquer dans l'objet de votre message

- contenant le dossier en pièces jointes - la référence de l'offre à laquelle vous souhaitez candidater. Il est possible de soumettre sa candidature pour plusieurs offres en précisant alors les différentes références sélectionnées.